

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « Banque Nationale Agricole » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 23 mai 2018

A partir du 20 juin 2018,

- Les **32 000 000** actions anciennes de la société « Banque Nationale Agricole » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : BNA18
 - Code ISIN : TN0003100740
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **3 200 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour dix (10) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.